

L'Echo d'Oran

Respecter les valeurs de notre société, défendre notre pays, servir nos compatriotes
Quotidien national d'information

Seizième année - Numéro 4877 - Mardi 12 Juillet 2016 - www.echo-doran.com - Prix 20 D.A



Photo prise lundi 4 Juillet 2016

Des tonnes de débris ménagers et des constructions illicites au bord de la plage

BIENVENUE À ORDURES-PLAGE !

P. 3

ARZEW

Ils ont fait preuve de dévouement et d'abnégation durant le mois de Ramadhan

Des policiers, des pompiers et des agents de la santé honorés

P. 2

ORAN

Université des sciences et de la technologie

Ouverture de 132 postes pour les doctorants

P. 3

9ème Festival de la chanson oranaise

C'est parti !

P. 3

Campagne Hadj 2016

Les agences de voyages contrôlées

P. 3

MOSTAGANEM

Affluence de 160.000 estivants sur les lages les jours de l'Aid

P. 4

AÏN DEFLA

Amélioration de l'AEP

18 forages en cours de réalisation

P. 4

SIDI BEL ABBÈS

Les travailleurs de l'EPSP observent un sit-in devant le siège de la wilaya

P. 5

EL-BAYADH

245 foyers des villages de Hadj-Amer et El-Haoud raccordés aux réseaux d'électricité et du gaz

P. 5

Transferts

Pas
de limitation
d'âge pour
les binationaux

P. 23

Quelle époque !

ORAN

Les Forces navales sauvent une femme ayant subi une crise cardiaque à bord d'un navire de voyageurs

TIARET

Incendie dans un magasin
Deux victimes succombent à leurs blessures au CHU d'Oran

P. 12-13

Premiers tests du tramway
de Sidi Bel-Abbès à partir du 15 juillet

P. 5

Des tonnes de détritus ménagers et des constructions illicites au bord de la plage

Bienvenue à Ordures-plage !

Si pendant le mois de Ramadan les plages étaient très peu fréquentées, cela ne sera plus le cas dans les tout prochains jours où des milliers d'estivants s'y rendront pour profiter de moments de détente au bord de la mer. Néanmoins, ceux qui rêvent de se rendre à Paradis-Plage auront la désagréable surprise de découvrir qu'il ne s'agit plus d'un lieu paradisiaque où ils pourront passer un agréable séjour. En effet, ils trouveront une véritable décharge sauvage où sont entassées des dizaines de tonnes d'ordures ménagères, outre des constructions illicites de baraques offrant un décor hideux aux lieux et faisant la honte des gestionnaires de cette ville balnéaire qu'est Ain El Turck.

Il est certain que Paradis-Plage n'offrira plus cette belle vue que les estivants ont l'habitude de voir. Bien avant d'accéder à la plage, au centre même du village, le visiteur est frappé en premier lieu par l'état de dégradation avancé du petit rond-point situé au milieu d'un pâté de maisons. A ce spectacle désolant, il faut ajouter l'insalubrité qui règne sur les trottoirs où jonchent des tas de détritus depuis bien longtemps. Cet état de



fait laisse penser que rien n'a été entrepris par les élus locaux de cette collectivité locale en cette saison estivale pour encourager le tourisme qui a été placé ces dernières années par les plus hautes autorités de l'Etat, faut-il le rappeler, comme l'un des importants leviers du développement et un moteur de croissance pouvant contribuer au bien-être économique de la commune. Une fois arrivés à la plage, les estivants pen-

seront sûrement s'être trompés de destination, car ils se retrouveront purement et simplement devant une décharge sauvage et au pied d'un bidonville d'où ruissellent des eaux usées qui souillent le sable avant de se jeter à la mer. Il s'agit-là d'un laisser-aller et d'un laisser-faire révoltants qui portent une grave atteinte à l'image de cette station balnéaire qui, jadis, faisait la fierté des Oranais. Des riverains que nous avons rencontrés sur les lieux estiment qu'une saison estivale doit se préparer bien à l'avance et qu'une station balnéaire doit être entretenue et conservée dans une propreté exemplaire pendant toute l'année. « Voir un bidonville implanté au bord de la mer et des tonnes d'ordures ménagères jonchant le sol dans de différents endroits de la plage est vraiment scandaleux. Cette situation intolérable est en totale contradiction avec la politique de promouvoir le tourisme que les plus hautes autorités du pays prônent. Ce ne sont pas ces tas d'ordures et le déversement des eaux usées à ciel ouvert sur la plage qui vont attirer des touristes », (voir nos photo prises

lundi dernier) regrettent amèrement nos interlocuteurs. Face à cette situation qui n'honore en rien les élus locaux, qui, manifestement, ne semblent pas mesurer ni l'ampleur des dégâts occasionnés à l'environnement par leurs administrés, ni encore moins le poids des missions qui leur sont désormais dévolues par les pouvoirs publics pour la promotion du tourisme balnéaire et du tourisme en général. Les élus locaux qui disposent d'un puissant instrument juridique représenté par la loi sur la protection du domaine maritime et surtout d'une « armée » de jeunes recrutés dans le cadre du filet social ont tout à gagner à prendre au sérieux leurs missions pour offrir un environnement sain à leurs hôtes, qui en dépit de tout cela, continuent d'affluer sur la côte oranaise. Et si la passivité des élus persiste encore, les actions engagées par les pouvoirs publics à l'instar de celle initiée dernièrement par la direction de l'Hydraulique ayant porté sur l'éradication du phénomène du rejet des eaux usées en mer, seraient vaines et sans nul effet.

A. Bekhaïtia

9ème Festival de la chanson oranaise

C'est parti !

La 9ème édition du Festival de la musique et de la chanson oranaise s'ouvre dimanche au Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran, sous le slogan « Une nouvelle génération pour porter le flambeau de la chanson oranaise ». Dans une allocution d'ouverture, la commissaire du festival, Rabéa Moussaoui, a souligné que cette manifestation a pour objectif de détecter de nouvelles voix de jeunes capables de poursuivre le parcours initié par les leaders de ce genre musical dans les années cinquante. A cet effet, dix artistes chantant le genre oranaise sont en lice de cette édition où cinq soirées verront des chanteurs célèbres d'Oran interpréter des chansons du terroir oranais dont Djahida, Baroudi Bekhedda, Oulhaci, Messabih, Maâti Hadj et des chanteurs raï. La commissaire du festival a ajouté qu'elle demande aux artistes anciens et

nouveaux à présenter de nouvelles chansons dans ce genre au lieu de reproduire d'anciens tubes, faisant remarquer que de nombreux lauréats des éditions précédentes ont frayé un chemin dans le monde de la chanson et leurs voix sont devenues très connues sur la scène artistique.

La première soirée du festival, animée par le maestro Kouider Berkane en genre oranaise, comporte le passage sur scène de plusieurs voix connues dans la chanson oranaise dont Hebri Soltane, Houria Baba, Senhadji Kandil, Oulhaci Houari et cheikh Bendenia et cheb Abbès. A l'occasion, un hommage symbolique a été rendu à la chanteuse Mériem Abed et au chanteur raï et parolier, le regretté Belkacem Boutheldja. Mériem Abed, ancienne actrice et animatrice de radio née en 1933 dans la wilaya de Chlef, a commencé son parcours comme animatrice d'une émission de radio

avant de rejoindre le théâtre en participant à plusieurs œuvres dont des opérettes en tant qu'actrice et chanteuse.

Sa renommée artistique date de 1958 avec ses tubes « El Bahdja medinet El Djazair », « Ya sbaïb galbi » avant de revenir à Oran et poursuivre son parcours artistique jusqu'en 1974. Elle a quitté ensuite le pays pour s'installer en France et son apparition sur scène diminua. Sa dernière apparition remonte à 2003. Chanteur et parolier, Belkacem Boutheldja est lauréat du Festival du raï organisé à Oran au début des années 80 où il décrocha le premier prix ex æquo avec cheb Khaled. Il est l'un des noms qui ont créé le raï actuel en compagnie de Bellemou Messaoud et Boutaïba Seghir. Il commença à chanter dans les années 60 alors qu'il n'avait que 13 ans et mourut le 2 septembre 2015 à l'âge de 68 ans.

Campagne Hadj 2016

Les agences de voyages contrôlées

Dans le but de faire face aux dépassements, la direction du Tourisme de la wilaya a lancé dernièrement une opération de contrôle des agences de voyages. L'action entre dans le cadre du plan d'accompagnement des agences de voyages. Toutes les offres proposées par les agences de voyages feront l'objet d'un contrôle approfondi dans le cadre des procédures et mesures réglementaires régissant le secteur du Tourisme. Toutes les agences de voyages sont dans l'obligation de respecter le dernier décret exécutif promulgué le 14 juillet 2010. Le décret stipule, notamment, que les agences de voyages sont tenues de conclure avec chaque client un contrat de tourisme et de voyage, comme prévu par la réglementation. Pour ce qu'est de la campagne de Hadj 2016, les agences sont appelées à fournir des prestations de qualité aux hadjis pour leur permettre d'accomplir leurs rites dans les meilleures conditions. Les agences de voyages remplaceront les pèlerins dans toutes les opérations relatives au Hadj à commencer par le paiement du coût du pèlerinage à la réception du passeport avec visa pour les Lieux-Saints. Pour la wilaya d'Oran, six agences de tourisme ont été retenues pour organiser la saison du hadj 2016. Les agences retenues répondent au cahier des charges établi par l'Office national du Hadj et de la Omra (l'ONHO). Chaque agence doit présenter le contrat de voyage sur lequel, il est mentionné le nom de l'hôtel, la distance entre le lieu d'hébergement et les lieux de pèlerinage (les rituels). Cinq commissions ont été créées dans le but de procéder à l'évaluation de prestations de ces agences et des membres de la mission nationale du Hadj. L'ONHO appliquera des sanctions sévères allant à l'exclusion des agences défaillantes.

Mehdi A.